

ses fonctions de président. Je suis certain que lui et les autres membres du comité, ont fait en sorte de rechercher parmi les propositions qui nous ont été soumises, celles qui offraient le plus d'avantages au point de vue de la création d'emplois pour l'après-guerre. Je ne puis m'expliquer pourquoi l'on n'a pas créé plus tôt ce département, ainsi que le comité de la reconstruction l'a recommandé il y a un an, ou du moins pendant la dernière session. Je me rappelle fort bien ce qui est arrivé en 1918. Je m'occupais alors d'une grande entreprise. Je reconnais que personne ne saurait dire que la guerre va finir cette année mais, d'autre part, personne ne peut dire qu'elle ne se terminera pas cette année. Elle pourra prendre fin aussi soudainement qu'en 1918. Or, si elle devait finir l'automne prochain, nos préparatifs seraient-ils complets? Assurément non. Nous n'avons certainement pas, que je sache, fait de véritables préparatifs, et si ce nouveau ministère peut se tracer un programme et être prêt à le mettre à exécution, il aura accompli de bonne besogne. Nous devrions être prêts à entreprendre la réalisation de projets propres à assurer de l'emploi à des milliers d'hommes dès que la guerre cessera, à fournir du travail pendant que l'industrie sera occupée à transformer son outillage. Je m'y connais en fait d'industrie, et pour cause. Je ne partage nullement les idées que l'honorable préopinant a exprimées au sujet de l'industrie. Je m'arrêterai un instant sur ce point, car je n'ai que trop entendu de ces propos. Quiconque a exploité pendant plusieurs années une grande industrie doit posséder des connaissances dans ce domaine. Tout homme qui n'a pas une telle expérience peut avoir ses propres opinions, mais celles-ci ne peuvent modifier en rien ma façon de voir. Notre pays doit beaucoup à la grande industrie, pour l'intégrité qu'elle a manifestée et l'œuvre qu'elle a accomplie. Si l'industrie n'avait pas procuré d'emploi à des centaines de milliers d'ouvriers et d'ouvrières avant et pendant les hostilités, comment aurions-nous pu accomplir notre effort de guerre? Je n'approuve pas non plus les remarques de mon honorable ami au sujet de l'initiative privée. Je suis de ceux qui préconisent l'initiative privée. J'ai déjà vu trop de gaspillage et de dépenses excessives dans des entreprises régies par l'Etat et qui auraient dû être dirigées par des particuliers. Mais ce n'est pas là la question que je voulais aborder.

Des gens de toutes les parties du pays ne savent trop où adresser leurs recommandations sur la restauration. Le bill fondé sur cette résolution fournira peut-être les éclaircissements nécessaires pour dissiper cette incertitude que j'ai constatée partout au Ca-

nada et je dois dire que j'ai parcouru la plus grande partie du pays. Les chambres de commerce et les conseils municipaux m'ont demandé à qui ils devaient adresser leurs recommandations. Ils signalent que nous avons trois ou quatre comités qui s'occupent de reconstruction, soit le comité du cabinet, le comité James, et le comité de la réintégration et de la restauration tant du Sénat que de la Chambre des communes. Tant mieux si la création de ce département signifie que toutes les recommandations et observations seront présentées à un même organisme. Ce sera une amélioration par rapport à la situation actuelle, soit dit sans reproche à l'endroit de l'un ou l'autre des comités qui ont été constitués.

On a parlé des plans et des devis. Ils sont nécessaires et si le ministre, quel qu'il soit, de ce nouveau département qui sera constitué veut bien prêter l'oreille un moment à l'humble représentant de Davenport, les plans et devis seront nombreux et tous les projets seront élaborés jusque dans leurs moindres détails. Je pourrais lui faire part moi-même d'une centaine de projets qui, tous, s'imposent et que l'on peut et doit élaborer en détail afin qu'on puisse les mettre à exécution lorsque la guerre finira. Une fois préparés en détail, ces plans et projets pourraient être mis de côté de façon qu'après la guerre il suffise pour mettre à exécution tel ou tel d'entre eux de demander des soumissions et d'entreprendre immédiatement le travail. Il ne serait pas nécessaire de commander tout le matériel d'avance; mais il faudra bien qu'il le soit un jour. Aussi, pourvu que les besoins soient déjà connus, le nouveau ministère pourra annoncer, dès la fin de la guerre, qu'on usera tout de suite de tant de millions de briques pour un projet particulier, de tant de milliers de tonnes d'acier pour un autre, de tant de millions de pieds de bois de construction pour un troisième et ainsi de suite. J'appuie le projet et, si le nouveau ministère n'a pas l'autorité suffisante, ce que semble craindre l'honorable député d'York-Sunbury, j'espère qu'avant l'adoption du bill le premier ministre verra qu'autorité pleine et entière soit dévolue au nouveau département, afin qu'il prenne toutes les mesures préliminaires pour assurer aux citoyens et citoyennes un emploi après la guerre.

Je crois qu'il faudra en trouver quelque deux millions et, si nous ne nous y préparons pas, la situation sera exactement ce quelle a été après la dernière guerre, ce qu'aucun des députés siégeant ici ne veut voir se reproduire. En parlant ainsi, je ne jette aucun blâme sur un gouvernement du passé, parce qu'alors on manquait d'expérience à ce sujet.